



Rapport Compte Administratif 2021

Ville de Mons en Barœul

Sommaire

PARTIE 1 – BUDGET PRINCIPAL	3
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
A. Les dépenses courantes	3
B. Les recettes courantes	7
D. Le bilan de la section de fonctionnement	11
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	12
A. Les dépenses	12
Travaux du Programme de Rénovation Urbaine : 694 K€	12
Travaux du programme d'équipement : 7,08 M€	13
Travaux du programme de maintenance : 1,18 M€	13
B. Les recettes	16
C. Le bilan de la section d'investissement	16
III. BILAN GLOBAL 2021	17
PARTIE 2 – BUDGET ANNEXE	19
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	19
A. Les dépenses	19
B. Les recettes	20
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	20
III. BILAN GLOBAL 2021	21

PARTIE 1 – BUDGET PRINCIPAL

Le présent rapport a pour objectif de présenter les résultats comptables définitifs 2021 de la commune de Mons en Barœul.

Après une année 2020 inédite en matière d'exécution budgétaire, les résultats 2021 montrent un retour vers la normale avec des niveaux de réalisations proches des années précédentes (référence année 2019).

Le Compte Administratif s'attache à détailler les réalisations et les évolutions de l'exercice 2021, qu'elles aient été affectées ou non par la crise.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 (dépenses exceptionnelles comprises) s'élèvent à **21 271 247,90 €**, en augmentation de 5,98 % par rapport à 2020, et les recettes réelles de fonctionnement 2021 (recettes exceptionnelles comprises) s'élèvent à **25 922 758,26 €**, soit +2,01 % par rapport à 2020.

Chaque année, la commune retraite ses dépenses et recettes afin d'établir des comparaisons non biaisées entre les exercices comptables. Elle isole les dépenses et recettes « courantes », durables, répétitives, des dépenses et recettes « exceptionnelles » qui ne sont pas reproductibles d'un exercice à un autre.

Ces augmentations tant en dépenses qu'en recettes sont majoritairement la conséquence du retour « vers la normale » de certains secteurs.

A. Les dépenses courantes

Les dépenses courantes de fonctionnement (hors charges exceptionnelles) atteignent **21 196 569,51 €** en 2021, soit un taux de réalisation de 93,33 % du budget 2021.

La ventilation globale des dépenses « courantes » de fonctionnement de la Ville en 2021 est la suivante :



Les évolutions 2020-2021 peuvent être synthétisées par articles et chapitres fonctionnels :

Fonction	Intitulé	CA 2020 €	Budget 2021 €	CA 2021 €	Evol. CA21 /CA20 %	Taux exécution 2021
92020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	677 983	677 673	552 016	-18,58%	81,46%
92021	ASSEMBLEE LOCALE	3 358	5 170	5 200	54,87%	100,58%
92022	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	2 384	4 550	2 263	-5,08%	49,74%
92023	INFORMATION, COMMUNICATION	83 184	115 020	95 032	14,24%	82,62%
92024	FETES ET CEREMONIES	50 315	62 275	62 853	24,92%	100,93%
92025	AIDE AUX ASSOCIATIONS	722 885	731 532	705 138	-2,45%	96,39%
92026	CIMETIERE	7 378	15 250	11 022	49,40%	72,28%
	CHARGES DE PERSONNEL	2 592 671	3 327 884	2 900 028	11,85%	87,14%
920	SERVICES GENERAUX	4 140 156	4 939 354	4 333 552	4,67%	87,74%
92112	POLICE MUNICIPALE	188 264	229 050	207 446	10,19%	90,57%
	CHARGES DE PERSONNEL	589 311	597 363	593 457	0,70%	99,35%
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	777 575	826 413	800 903	3,00%	96,91%
92213	CLASSES REGROUPEES	743 679	913 080	824 207	10,83%	90,27%
92251	RESTAURATION SCOLAIRE	417 607	590 000	540 554	29,44%	91,62%
92255	CLASSES DE DECOUVERTE	20 295	82 120	25 665	26,46%	31,25%
	CHARGES DE PERSONNEL	3 683 097	4 127 037	4 069 971	10,50%	98,62%
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 864 679	5 712 237	5 460 397	12,25%	95,59%
92311	EXPRESSION MUSICALE	8 075	10 750	7 185	-11,02%	66,84%
92314	SALLES DE SPECTACLES	193 168	248 160	212 643	10,08%	85,69%
92321	BIBLIOTHEQUE	57 930	60 320	59 105	2,03%	97,99%
9233	ACTION CULTURELLE	152 704	220 246	191 508	25,41%	86,95%
	CHARGES DE PERSONNEL	1 109 381	1 134 341	1 145 030	3,21%	100,94%
923	CULTURE	1 521 259	1 673 817	1 615 471	6,19%	96,51%
92413	PISCINE	321 449	370 350	359 351	11,79%	97,03%
92414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	477 185	537 300	428 658	-10,17%	79,78%
92421	CENTRES DE LOISIRS	196 224	395 286	277 562	41,45%	70,22%
92422	AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	50 316	61 962	36 743	-26,98%	59,30%
	CHARGES DE PERSONNEL	1 319 371	1 434 852	1 469 190	11,36%	102,39%
924	SPORT ET JEUNESSE	2 364 546	2 799 750	2 571 505	8,75%	91,85%
9260	SERVICES COMMUNS	713 463	818 000	730 000	2,32%	89,24%
9261	SERVICES AUX AINES	54 046	86 960	65 281	20,79%	75,07%
9263	AIDES A LA FAMILLE	62 827	74 300	63 981	1,84%	86,11%
9264	CRECHE / ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE	205 789	318 015	322 721	56,82%	101,48%
	CHARGES DE PERSONNEL	2 699 478	3 010 326	3 012 423	11,59%	100,07%
926	FAMILLE	3 735 603	4 307 601	4 194 407	12,28%	97,37%
92813	PROPRETE URBAINE	141 625	170 000	135 433	-4,37%	79,67%
92814	ECLAIRAGE PUBLIC	254 155	273 000	277 538	9,20%	101,66%
92823	ESPACES VERTS URBAINS	176 045	185 250	177 960	1,09%	96,06%
92824	AMENAGEMENT URBAIN	280 033	371 336	213 055	-23,92%	57,38%
	CHARGES DE PERSONNEL	1 420 632	1 452 796	1 416 378	-0,30%	97,49%
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 272 491	2 452 382	2 220 364	-2,29%	90,54%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		19 676 308	22 711 554	21 196 599	7,73%	93,33%

Les principaux postes de dépenses 2021 concernent :

920 : Services généraux

92020 Administration générale de la collectivité : la principale baisse concerne le compte achat de fournitures dans la cadre de la pandémie (129 K€ en 2020 contre 47 K€ en 2021).

92024 Fêtes et cérémonies : cette rubrique enregistre entre autres les dépenses relatives à la réparation des illuminations de Noël (26 K€).

92025 Aide aux associations : les attributions de subventions ont été maintenues au secteur associatif en 2021. Certaines manifestations ont pu avoir lieu comme « passons par le jardin » ou les Dimanches du Barœul. A cela s'ajoute l'entretien et des réparations des bâtiments associatif (45 K€) ainsi que les dépenses de fluides (94 K€).

92026 Cimetière : la hausse correspond à l'entretien et la réparation des grilles du cimetière en sus des opérations courantes d'entretien.

92112 Police Municipale : hausse notamment due à l'achat de tenues et équipements suite à des mouvements de personnel et de l'extension du système de vidéosurveillance.

922 : Enseignement et formation

Cette fonction est en hausse globalement de +12 %. Cela correspond à une activité plus soutenue qu'en 2020, avec des protocoles plus légers qui ont permis d'éviter la fermeture totale des classes comme en 2020. Cela a donc impacté directement le poste restauration scolaire et études surveillées (+123 K€ pour les achats de repas). Les dépenses de classes de découverte sont hélas restées en deçà des espoirs de relance envisagés début 2021.

923 : Culture

On constate une reprise ralentie par la prolongation de la crise sanitaire. Notons la mise en place d'une initiative particulière cet été « Dehors » soutenue par des crédits versés par l'Etat en substitution des feux d'artifice du 13 juillet.

924 : Sport et jeunesse

La variation la plus importante concerne la reprise durant presque toutes les vacances des centres de loisirs (+80 K€) malgré quelques annulations et de courtes fermetures.

926 : Famille

Comme pour les autres fonctions, l'évolution (+12,28 %) traduit le retour progressif vers la normale tant pour les activités des aînés que pour la crèche municipale.

928 : Aménagement et services urbains, environnement

La principale baisse vient de la subvention de fonctionnement au budget annexe patrimoine locatif. Elle s'élève à 70 K€ en 2020 et en 2021, le budget annexe n'a pas eu besoin de l'intervention financière du budget principal.

Dépenses de personnel :

Les dépenses de personnel (chapitre 012) atteignent **14,33 M€** en 2021 et représentent 67,38 % des dépenses totales de fonctionnement de la ville, ramenés à 58,57 % après déduction des remboursements des charges de personnel mis à disposition du C.C.A.S. et des structures d'accueil pour personnes âgées.

La hausse des dépenses de personnel en 2021 concerne principalement :

- le recrutement de personnel suite à plusieurs vacances durables d'emploi (collaborateur de cabinet, Directeur Général des Services, chargé de mission commerce-économie, agents d'entretien des espaces verts...),
- la revalorisation de 2,2 % au 1^{er} octobre 2021 du SMIC porté à 1 589,47 € brut mensuel. Afin d'éviter que certains agents de la fonction publique ne soient rémunérés en dessous du seuil du SMIC, l'indice minimum de traitement des agents publics est donc relevé depuis le 1^{er} octobre 2021,
- la création, conformément au programme de la majorité municipale, de deux postes supplémentaires à la Police Municipale et le recrutement de personnels en renfort dans des services en tension et/ou pour la gestion de la crise sanitaire : C.C.A.S., directions des ressources humaines et des finances, services entretien-restauration et jeunesse pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires et l'encadrement des enfants dans les Accueils Collectifs de Mineurs (multiplication des lieux d'accueil), création d'un poste en communication.

Par ailleurs, les augmentations de charges salariales 2021 sont aussi liées à :

- la poursuite de l'application des dispositions du Protocole Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR),
- l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT),
- la majoration de la prime annuelle versée aux agents municipaux.

B. Les recettes courantes

Les recettes courantes de fonctionnement, hors produits exceptionnels (dont Dotation Politique de la Ville et cessions), atteignent **25 056 578,40 €** en 2021, soit un taux de réalisation de 95,11 % du budget 2021.

1. Les dotations et participations :

Globalement les dotations de l'Etat augmentent de 2 %, soit +167 K€.

La dotation forfaitaire est quasiment stable depuis 4 ans avec une légère hausse en 2021 (+24 K€ par rapport à 2020).

Cette hausse s'accompagne des évolutions suivantes :

- **Dotation de Solidarité Urbaine** (+131 K€ soit +2,19 % en 2021),
- **Dotation nationale de péréquation** (+13 K€),
- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales**, dispositif de péréquation horizontale entre communes et intercommunalités, reversé à la commune par la MEL. Elle atteint 342 K€ en 2021 (+8 K€ par rapport à 2021),
- **Attribution de compensation** (2,08 M€) et la **Dotation de Solidarité Communautaire** (402 K€) perçues en 2021 sont les mêmes qu'en 2020,
- Enfin, le **fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle** 2021 atteint quant à lui 134 K€, soit une nouvelle hausse de 30 % par rapport à 2020, augmentation capée par le Département et ce pour la cinquième année consécutive.

2. La fiscalité directe et les compensations fiscales :

Le produit 2021 des impôts locaux et des compensations fiscales atteint 6,67 M€ (+1,16 % par rapport à 2020) sous l'effet de la dynamique des bases.

Le produit de ces taxes ne représente à Mons en Barœul que 30 % des produits de fonctionnement non affectés. Cette situation singulière s'explique par la faiblesse des taux et des bases de la fiscalité « ménage ».

Pour mémoire, depuis l'année 2021, la TH sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes (compensations incluses).

3. La fiscalité indirecte :

Les recettes issues des autres taxes atteignent 754 K€ au total en 2021 soit une diminution de 1,03 % par rapport à 2020, sous l'effet notamment de la baisse de la **taxe additionnelle aux droits de mutation** (553 K€ perçus en 2021) soit -1,94 % par rapport à 2020). Cette baisse traduit une année 2021 moins dynamique que 2020 en termes de mutations à titre onéreux sur le territoire monsois mais légèrement supérieure à la moyenne des 6 dernières années. Les effets de la crise ne sont donc pas aussi importants que prévus sur les transactions immobilières en 2021 du fait, en outre, de taux d'intérêt encore très bas actuellement.

EVOLUTION DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2016-2021
Droits de mutation	450 K€	627 K€	507 K€	593 K€	564 K€	553 K€	549 K€

Le produit de la **taxe sur la consommation finale d'électricité** (169 K€) augmente de 3,02 % en 2021 ; celui de la **taxe sur les pylônes électriques** (5 K€) de 2 %. Par contre celui de la **taxe locale sur la publicité extérieure** (26 K€) est en baisse de 7,10 %.

4. Les autres recettes courantes :

Le montant total des autres recettes courantes de fonctionnement atteint **4,50 M€** en 2021, soit une augmentation de 8,29 % par rapport à 2020.

Ces recettes sont issues :

- de la participation financière des usagers aux services tarifés de la commune (restauration scolaire, garderie, ALSH, crèche, halte-garderie, piscine, bibliothèque, école de musique, salles de spectacles Allende et Trait d'Union, location de salles des fêtes/municipales...),
- des participations financières de partenaires tels que la CAF, la MEL, le Département...) pour le fonctionnement de services et le développement d'actions spécifiques,
- des remboursements de charges de personnel par le CCAS et les structures d'accueil pour personnes âgées pour le personnel mis à disposition par la Ville.

Cette hausse des recettes « affectées » 2021 (+344 K€ par rapport à 2020) est principalement liée à la réouverture des services et établissements municipaux. Il s'agit d'un effet « quantité » et non d'un effet « tarifs » puisque ces derniers ont globalement été figés en 2021.

Les évolutions 2020-2021 de ces recettes affectées peuvent être synthétisées par articles et chapitres fonctionnels de la manière suivante :

EVOLUTION DES PRINCIPALES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonction	Intitulé	CA 2020 €	BP 2021 €	CA 2021 €	Evol. CA21 /CA20 %	Taux exécution 2021
92020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	38 542	40 867	42 527	10,34%	104,06%
92021	ASSEMBLEE LOCALE	1 049				
92022	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	43 940	38 195	42 375	-3,56%	110,94%
92023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	1 282				
92025	AIDE AUX ASSOCIATIONS	31 862	33 500	37 831	18,74%	112,93%
92026	CIMETIERE	36 155	34 000	39 620	9,58%	116,53%
920	SERVICES GENERAUX	152 830	146 562	162 353	6,23%	110,77%
92112	POLICE MUNICIPALE	18 212	15 000	14 488	-20,45%	96,58%
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	18 212	15 000	14 488	-20,45%	96,58%
92213	CLASSES REGROUPEES	55 665	82 690	84 932	52,58%	102,71%
92251	RESTAURATION SCOLAIRE	403 703	590 000	517 681	28,23%	87,74%
92255	ACCUEIL PERI SCOLAIRE	94 100	125 413	113 248	20,35%	90,30%
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	553 468	798 103	715 861	29,34%	89,70%
92311	EXPRESSION MUSICALE	57 040	55 000	78 152	37,01%	142,10%
92314	SALLES DE SPECTACLES	56 468	52 000	26 243	-53,53%	50,47%
92321	BIBLIOTHEQUE	7 616	7 000	10 785	41,60%	154,07%
9233	ACTION CULTURELLE	69 250	96 330	92 326	33,32%	95,84%
923	CULTURE	190 374	210 330	207 506	9,00%	98,66%
92413	PISCINE	99 905	145 000	121 328	21,44%	83,67%
92414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	18 638	27 000	4 910	-73,66%	18,19%
92421	CENTRES DE LOISIRS (Y COMPRIS MERCREDI)	453 397	460 660	458 878	1,21%	99,61%
92422	AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	33 474	39 543	55 449	65,65%	140,22%
924	SPORT ET JEUNESSE	605 414	672 203	640 565	5,81%	95,29%
9260	SERVICES COMMUNS	168 425	173 979	172 293	2,30%	99,03%
9261	SERVICES AUX AINES	1 583 940	1 755 678	1 700 673	7,37%	96,87%
9263	AIDES A LA FAMILLE	127 683	131 948	129 358	1,31%	98,04%
9264	CRECHE / ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE	636 522	722 500	629 407	-1,12%	87,12%
926	FAMILLE	2 516 569	2 784 105	2 631 731	4,58%	94,53%
92824	AMENAGEMENT URBAIN	118 762	137 465	127 666	7,50%	92,87%
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	118 762	137 465	127 666	7,50%	92,87%
SOUS-TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		4 155 629	4 763 768	4 500 169	8,29%	94,47%

Les principales variations concernent les services tarifés de location de salles municipales (fonction 92025 – Aide aux associations), de la restauration scolaire (fonction 92251), de l'accueil périscolaire (fonction 92255), de la piscine (fonction 92413), des centres de loisirs y compris l'accueil des mercredis (fonction 92421), et de la bibliothèque dont une part importante de recettes de braderie (fonction 92321).

On observe globalement sur ces autres recettes, un taux de réalisation de 95 % ce qui est inhabituel. Les recettes sont prévues de manière réaliste mais prudente. Les perspectives de reprises 2021 ont donc été contrariées par les aléas de la crise sanitaire. On observe donc une reprise inférieure aux prévisions, c'est particulièrement le cas pour les salles de spectacles, la piscine et la bibliothèque.

La Ville a récupéré la somme de 35 K€ en 2021 au titre du **Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)** pour certaines dépenses de fonctionnement

réalisées en 2020 (dépenses éligibles d'entretien et de réparation des bâtiments communaux et de la voirie communale).

C. Les dépenses et recettes exceptionnelles

Le montant total des dépenses exceptionnelles de fonctionnement s'élève à 75 K€ en 2021 et celui des recettes exceptionnelles à 1,08 M€.

Dépenses exceptionnelles 2021 :

Les dépenses exceptionnelles concernent principalement le fonds d'aide aux commerçants (délibération 03/12/2020). En effet, la Ville de Mons en Barœul a souhaité soutenir les commerçants par l'attribution d'aides aux entreprises impactées par les conséquences de la pandémie. Concrètement, la Ville a versé une aide forfaitaire de 1 500 € au bénéfice de 27 commerçants monsois (soit 40,5 K€). A cela on peut ajouter la somme de 4,5 K€ d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique et de matériel antivol pour vélo (délibération du 17/06/2021).

Recettes exceptionnelles 2021 :

Le montant des recettes exceptionnelles enregistrées en 2021, s'élève à lui à 1,07 M€ et concerne :

- le remboursement d'une partie des dépenses de fournitures sanitaires COVID par la MEL (5 K€),
- les indemnités de sinistre (31 K€),
- les pénalités issues de l'exécution financière des marchés publics (21 K€),
- la vente de biens immobiliers (470 K€) et d'un camion (5 K€),
- le produit des placements financiers (3 K€),
- la sixième annuité de la cession du réseau à Numéricâble (21,6 K€),
- la reprise pour une partie de la provision constituée par la Ville en 2018 pour un recouvrement de créance incertaine (3 K€),
- et la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour des opérations d'investissements finalisées ou en cours d'exécution (510 K€).

Focus Dotation Politique de la Ville (DPV)		TOTAL	Perçu avant 2021 (€)	Perçu en 2021 (€)	Reste à percevoir (€)
DPV	Rénovation école Montaigne (solde)	825 318	635 470	189 848	0
	Reconstruction vestiaires Stade Bernard (solde)	734 114	587 291	146 822	0
	Rénovation Centre Social Imagine (solde)	161 399	112 387	49 019	0
	Skate Park (solde)	229 851	200 800	29 051	0
	Crèche Joséphine Baker (acompte)	316 580	0	94 974	221 606
TOTAL		2 267 021	1 535 948	509 714	221 606

D. Le bilan de la section de fonctionnement

Compte tenu des résultats définitifs 2021, le bilan des opérations réelles de la section de fonctionnement 2021 peut être résumé de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS COURANTES	21 196 599	24 546 865
Solde intermédiaire - Epargne sur opérations courantes		3 350 266
Dotation Politique de la Ville		509 714
Autres charges et produits exceptionnels	60 926	564 665
OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	60 926	1 074 379
Total épargne nette 2021		4 363 719

Le montant des dépenses courantes de fonctionnement (+1,52 M€ par rapport à 2020) a augmenté plus fortement que celui des recettes courantes (+285 K€ par rapport à 2020). L'autofinancement dégagé sur la base des seules opérations courantes de la Ville atteint ainsi **3,35 M€** en 2021, soit -1,23 M€ par rapport à 2020.

Avec les charges et produits exceptionnels réalisés en 2021, l'autofinancement total dégagé pour la section d'investissement s'élève à **4,36 M€**.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La dynamique d'investissement a été freinée en 2020 du fait de l'épidémie de COVID-19 et de l'arrêt momentané d'un certain nombre de chantiers. Un net redémarrage a été observé en 2021 avec une accélération assez inédite de certains chantiers au second semestre.

Ainsi, les dépenses liées aux opérations d'investissement atteignent un niveau très élevé en 2021 : **8 981 908,91 €**, soit 80,52 % des crédits inscrits au budget.

Les recettes s'établissent quant à elles à **1 757 355,77 €** (hors DPV), soit 74,34 % des crédits inscrits au budget. Les recettes ont en effet été impactées dans une moindre mesure par la crise sanitaire car elles concernent pour l'essentiel des financements d'opérations réalisées sur les exercices antérieurs.

A. Les dépenses

De façon globale, la ventilation des dépenses d'investissement réalisées en 2021, acquisitions foncières comprises, se présente de la façon suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2021
900	Services généraux	3 813 958
901	Sécurité et salubrité publiques	63 008
902	Enseignement	1 622 023
903	Culture	347 697
904	Sport et jeunesse	260 837
906	Famille	532 284
908	Aménagement et services urbains, environnement	2 342 101
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		8 981 909

Travaux du Programme de Rénovation Urbaine : 694 K€

Le Programme de Rénovation Urbaine a enregistré en 2021, pour les études de programmation et le démarrage de la phase opérationnelle de l'ANRU 2, des dépenses à hauteur de **693 617,30 €** (484 K€ en 2020).

Ces dépenses ont principalement concerné la nouvelle crèche municipale Joséphine Baker (365 K€ en 2021), l'aménagement des cellules Europe (58 K€) et les soldes de la crèche dans la Galerie Europe (100 K€) et de la salle Allende (129 K€).

Travaux du programme d'équipement : 7,08 M€

Ce programme concerne toutes les opérations hors Programme de Rénovation Urbaine et maintenance du patrimoine bâti et non bâti de la Ville. En 2021, les dépenses d'un montant total de **7 081 676,47 €** (3,45 M€ en 2020) ont principalement concerné :

- les travaux de rénovation thermique de l'Hôtel de Ville (3,32 M€),
- la reprise de concessions dans les cimetières (40 K€),
- l'extension du système de vidéo protection (27 K€),
- les travaux de rénovation de l'école et la construction d'un restaurant scolaire à l'école La Paix (1,24 M€),
- le solde des travaux de rénovation de l'école Montaigne (16 K€),
- divers travaux dans les écoles (63 K€),
- l'achat de 17 IPAD pour l'école de musique (6 K€) et l'extension du réseau informatique pour le RFID à la bibliothèque (7 K€),
- la démolition et mise en sécurité de passerelle du Fort (143 K€),
- le solde de la reconstruction des vestiaires du stade Michel Bernard, la rénovation de l'éclairage (152 K€), et la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation du stade Félix Peltier (13 K€),
- l'aménagement des espaces publics de la Place Vauban (457 K€) et des espaces publics aux abords de l'immeuble Le Galion (455 K€), la mise en technique discrète des réseaux de la rue du Général de Gaulle (83 K€),
- la participation financière aux travaux de sécurisation des cellules non commerciales de la Galerie Europe, propriétés de la Ville (39 K€) ; le montant de la participation financière pour les travaux de sécurisation des cellules commerciales étant quant à lui imputé au budget annexe « patrimoine locatif » (cf. en infra- Partie 2 du rapport),
- plusieurs acquisitions foncières pour un montant total de 853 K€ : acquisition de 3 maisons rue Jean Jaurès (553 K€) et d'une maison avenue des acacias (141 K€), de la parcelle Van der Meersch (100 K€), de la parcelle pour le DOJO (56 K€) et d'un garage rue Lacordaire (13 K€).

Travaux du programme de maintenance : 1,18 M€

Les dépenses liées aux opérations d'investissement pour l'entretien et l'amélioration du patrimoine de la Ville s'élèvent à **1 175 204,86 €** en 2021 (1 M€ en 2020). Ces travaux intègrent la mise aux normes d'accessibilité des équipements publics dans le cadre de l'Ad'Ap.

Les principales opérations de travaux de maintenance du patrimoine bâti et non bâti de la Ville ont concerné :

- **les équipements administratifs** : évolution de progiciels et acquisition de certificats RGS (50 K€), acquisition de divers matériel informatique et téléphonique, copieurs et mobilier (48 K€ dont 12 K€ d'achat de PC portables pour le télétravail et 17 K€ pour le meuble classeur rotatif RH), le changement des serveurs informatiques (102 K€) et l'assistance pour le changement du standard téléphonique (10,7 K€),
- l'acquisition d'une aérogommeuse et de matériels et outillages (25 K€) pour **les services techniques** (CTM, jardins...),
- divers matériels pour **la Police Municipale** tels que casque bouclier, bâtons télescopiques (11 K€) et du renouvellement de matériel de vidéo surveillance (25 K€),
- **les salles municipales/associatives** : les travaux de mise aux normes d'accessibilité AD'AP salle Boum (21 K€), la réfection de la toiture Maison des associations Pierre de Saintignon (65 K€), les autres travaux divers (20 K€) ; le changement des menuiseries pour les locaux de Mons secourisme (7 K€), l'achat de mobilier (14 K€),
- **les équipements scolaires** : les travaux de mise aux normes d'accessibilité AD'AP des écoles Perrault et Montaigne (21 K€), l'acquisition de matériel informatique, de mobilier et de matériel divers dans les écoles (30 K€), l'acquisition de matériels dans les restaurants scolaires (23 K€), les travaux de menuiserie et de désamiantage à l'école Perrault (17 K€) et la réfection du logement de fonction (52 K€), les menuiseries de l'école Ronsard (69 K€), la toiture de l'école Sévigné (35 K€) et l'acquisition d'un véhicule (22 K€),
- **les équipements culturels** : l'acquisition d'instruments de musique (6 K€), de matériel dans le cadre des ateliers numériques (8 K€) pour l'école de musique, de petits travaux de rénovation au Fort (5 K€) et l'achat de mobilier pour la bibliothèque (4 K€),
- **les équipements sportifs** : les travaux de mise aux normes d'accessibilité AD'AP de la salle de Lattre (55 K€) et du logement au stade (6 K€), la réfection du sol et le désamiantage à la salle Montaigne (53 K€), l'acquisition de défibrillateurs dans les stades (3 K€), de divers travaux (3 K€) à la piscine municipale et acquisition de matériels et téléphonie (4 K€) pour la piscine,
- **les équipements jeunesse** : divers matériels pour les centres de loisirs et animations jeunesse (7 K€),
- **les équipements petite enfance** : l'achat de mobilier et matériel pour les lieux d'accueil (maison de la petite enfance, crèche Joséphine Baker, halte-garderie, RAM) pour un total de 7 K€ et la réfection de la terrasse au RAM (9 K€),
- **les travaux d'entretien et d'amélioration des services urbains** : réseau d'éclairage public (3 K€), acquisition de matériels et outillages pour le service des

espaces verts (69 K€ dont deux tondeuses pour 52 K€) et de deux véhicules pour le service jardin (48 K€),

- les plantations (31 K€), travaux de végétalisation des façades (7 K€), la création de fosses de plantation rue Jean Jaurès (8 K€) et de mobilier urbain (grilles, barrières, potelets (45 K€),
- l'acquisition d'un camion benne pour le service propreté (50 K€),
- l'acquisition de 11 radars pédagogiques (20K€).

La ventilation par fonction est la suivante :



Enfin, les restes à réaliser pour les opérations d'investissement 2021, à reporter au budget 2022, s'élèvent à **1 643 915 €** (opérations effectuées en 2021 mais dont la facturation interviendra en 2022 ou opérations d'exercices antérieurs non achevées administrativement). Ils concernent principalement les soldes des opérations de travaux de :

- la rénovation thermique de l'Hôtel de Ville (540 K€),
- la rénovation de l'école la Paix et la construction du restaurant scolaire (249 K€),
- la reconstruction des vestiaires du stade Michel Bernard (17 K€) et les études du Stade Peltier (62 K€),
- la rénovation de la crèche Joséphine Baker (209 K€) et le solde de marchés de la crèche Europe (17 K€),
- la dépollution de l'espace AFL (149 K€),
- l'aménagement des espaces publics aux abords de l'immeuble Le Galion (14 K€),
- l'extension du système de vidéoprotection (48 K€).

B. Les recettes

37 % des recettes d'investissement 2021 correspondent aux montants récupérés au titre du Fonds de Compensation sur la TVA (FCTVA), soit 648 K€. Le « faible » niveau des dépenses réalisées en 2020 a eu pour conséquence de diviser par deux les recettes issues du FCTVA.

Au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), la commune a bénéficié de deux versements en 2021 pour des opérations réalisées ou en cours de réalisation :

- la réhabilitation de l'école Montaigne (45 K€),
- le 1^{er} acompte pour la rénovation de l'école la Paix et du restaurant scolaire (234 K€).

Les autres recettes d'investissement correspondent :

- au solde de la subvention CAF :
 - ✓ pour la création de la crèche Europe (162 K€),
 - ✓ la rénovation du Centre Social Imagine (50 K€).
- au solde du fonds de concours MEL pour la rénovation de l'école Montaigne (144 K€),
- au fonds de concours de la MEL pour l'extension (phase 2) du système de vidéoprotection (80 K€),
- au remboursement de la ligne de trésorerie 2021 par ADÉLIE (60 K€),
- à l'enregistrement de la 7^{ème} annuité (dernière) de remboursement de créance pour la cession du réseau câblé à Numéricâble (58,6 K€),
- au reversement par la MEL de la taxe d'aménagement (15 K€).

C. Le bilan de la section d'investissement

Compte tenu des résultats définitifs, le bilan de la section d'investissement 2021 peut être résumé de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	8 950 499	2 332 495
dont opérations de Rénovation urbaine	693 617	162 000
dont Programme d'équipement	7 081 676	1 129 076
dont Programme de maintenance	1 175 205	9 793
Recettes non affectées (FCTVA, TA...)		1 031 626
Besoin (-) en financement 2021		-6 618 004

Les opérations réelles de dépenses et de recettes d'investissement font apparaître un besoin de financement 2021 consolidé à hauteur de **6,62 M€** (hors restes à réaliser 2021).

III. BILAN GLOBAL 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	21 271 248	8 981 909	30 253 157
Titres émis	25 922 758	1 757 356	27 680 114
<i>Sous total opérations réelles</i>	<i>4 651 510</i>	<i>-7 224 553</i>	<i>-2 573 043</i>
<i>Sous total opérations d'ordre</i>	<i>-987 496</i>	<i>987 496</i>	<i>0</i>
Résultat de l'exercice isolé	3 664 014	-6 237 057	-2 573 043
Excédent de fonctionnement capitalisé		2 312 950	2 312 950
Résultat antérieur reporté	7 595 987	-1 034 602	6 561 385
Résultat cumulé	11 260 001	-4 958 709	6 301 292

En ce qui concerne les opérations réelles, la section d'investissement présente un solde déficitaire de 7 224 553 € et la section de fonctionnement un solde excédentaire de 4 651 510 €. Par conséquent, l'exercice 2021 repris de manière isolée présente un **solde déficitaire 2 573 043 €** (hors restes à réaliser en investissement).

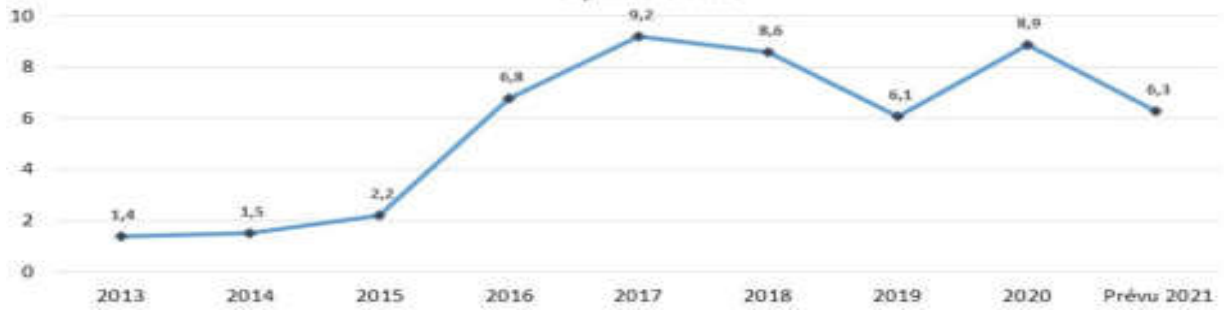
Avec intégration de l'excédent de fonctionnement capitalisé en section d'investissement en 2021 et des résultats cumulés des exercices antérieurs, le résultat disponible pour financer les opérations du Budget Primitif 2022 et des années suivantes présente un **solde excédentaire de 6 301 292 €** (4 657 677 € en intégrant les restes à réaliser 2021).

L'évolution de l'épargne cumulée par la Ville sur la période 2016-2020 traduit les incidences des projets d'investissement engagés par l'équipe municipale et le « coup de frein » 2020 lié à la crise sanitaire :

RESULTATS CUMULES 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultats annuels	4 616 272	2 336 782	-614 699	-2 476 261	2 775 739	-2 573 043
<i>Reprise de résultat Mons câble</i>	22 315					
<i>Reprise de résultat du Service d'Animation Municipale</i>						
<i>Reprise des résultats SI gens du voyage</i>			31 230			
Excédent antérieur	2 181 925			1 033		
Excédent cumulé au 31/12	6 820 512	9 157 294	8 573 825	6 098 597	8 874 336	6 301 293

Excédent cumulé au 31 décembre
exprimé en M€



PARTIE 2 – BUDGET ANNEXE

Le budget annexe est consacré aux dépenses et recettes relatives à la gestion du patrimoine locatif de la Ville : garages, restaurant du Fort, cellules commerciales de la Galerie Europe, de la place Vauban, de la rue de Verdun et de l'immeuble situé au 134 rue du Général de Gaulle (ex-CIC).

La location des garages ainsi que la location des locaux aménagés à caractère professionnel sont assujetties de plein droit à la TVA. La Ville a également exercé un droit d'option pour l'assujettissement à la TVA de la location des locaux professionnels/commerciaux non aménagés.

Les loyers perçus par la Ville sont principalement destinés au financement des charges de copropriété, des taxes foncières et aux travaux d'entretien et d'amélioration de ces équipements.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **131 211,23 €** en 2021 soit une augmentation de 1,13 % par rapport à 2020, et les recettes réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à **166 704,76 €** soit une baisse de 19,41 % par rapport à 2020.

A. Les dépenses

L'année 2021 a été marquée, conformément aux prévisions budgétaires, par une stabilisation des charges imputées sur le budget annexe.

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Intitulé	CA 2020 (€)	CA 2021 (€)	Evol. CA21/CA20 (%)
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	498,40	694,03	39,25%
6063	FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	26,57	564,60	2024,95%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	92 196,51	87 704,60	-4,87%
6156	FRAIS DE MAINTENANCE	961,14	401,52	-58,22%
63512	TAXES FONCIERES	35 552,55	40 913,18	15,08%
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX		687,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	129 235,17	130 964,93	1,34%
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	507,93	246,30	-51,51%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	507,93	246,30	-51,51%

TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		129 743,10	131 211,23	1,13%
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		1 500,00	
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (AMORTISSEMENTS)	17 614,00	22 121,00	34,10%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		147 357,10	154 832,23	5,07%

B. Les recettes

Les produits liés aux loyers perçus par la Ville ont augmenté en 2021 (+10,36 % par rapport à 2020) compte tenu de la fin de l'exonération liée à la pandémie en 2021.

EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Intitulé	CA 2020 (€)	CA 2021 (€)	Evol. CA21/CA20 (%)
7083	LOCATIONS DIVERSES	134 153,00	148 057,34	10,36%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES ET PRESTATIONS DE SERVICES	134 153,00	148 057,34	10,36%
74	SUBVENTION BUDGET PRINCIPAL	72 000,00		-100,00%
74	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	72 000,00		-100,00%
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	697,79	13 647,42	1855,81%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	697,79	13 647,42	1855,81%
7711	DEDITS ET PENALITES RECUS		5 000,00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	5 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		206 850,79	166 704,76	-18,68%
002	Excédent de fonctionnement reporté	64 309,15	123 802,84	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		271 159,94	290 007,60	6,95%

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à 332 413,75 € (67 K€ réalisés en 2020). Elles concernent :

- l'aménagement de l'immeuble situé au 134 rue du Général de Gaulle (ex-CIC) en surfaces commerciales destinées à être louées (224 K€),
- la participation financière aux travaux de sécurisation des cellules commerciales de la Galerie Europe (105 K€). Le montant de la participation financière pour les travaux de sécurisation des cellules non commerciales est quant à lui imputé au budget principal de la Ville (cf. en supra – Partie 1 du présent rapport),
- le remboursement de cautions pour la location de garages (0,02 K€).

Les restes à réaliser pour les opérations d'investissement 2021, à reporter au budget 2022, sont très faibles (4 K€).

Les recettes réelles d'investissement 2021 s'élèvent quant à elles à 16 978,66 €. Elles concernent :

- le solde du fonds de concours MEL (15 K€) pour l'aménagement en surfaces commerciales de l'immeuble situé au 134 rue du Général de Gaulle,
- l'enregistrement des cautions et des dépôts de garantie préalables à l'occupation de garages et de cellules commerciales (2 K€).

III. BILAN GLOBAL 2021

En ce qui concerne les opérations réelles, la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de 35 493,53 € et la section d'investissement un solde déficitaire de 313 935,09 €. Par conséquent, l'exercice 2021 repris de manière isolée présente **un solde déficitaire de 278 441,56 €**.

En reprenant les résultats antérieurs cumulés (275 704,59 € au total), le résultat cumulé de l'exercice 2021 présente donc un **solde final déficitaire de 2 736,97 €** (ramené à 6 734,39 € en intégrant les restes à réaliser 2021).

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	131 211,23	330 913,75	462 124,98
Titres émis	166 704,76	16 978,66	183 683,42
<i>Sous total opérations réelles</i>	<i>35 493,53</i>	<i>-313 935,09</i>	<i>-278 441,56</i>
<i>Sous total opérations d'ordre</i>	<i>-22 121,00</i>	<i>22 121,00</i>	<i>0,00</i>
Résultat de l'exercice isolé	13 372,53	-291 814,09	-278 441,56
Résultat antérieur reporté	123 802,84	151 901,75	275 704,59
Résultat cumulé	137 175,37	-139 912,34	-2 736,97